

**Date de l'assemblée :** 29 juin 2017**Heure de début :** 19h**Adresse :** Chinese Cultural Center Of Greater Toronto  
5183 Sheppard Avenue East  
Scarborough, ON M1B 5Z5

*Par la présente, il est donné AVIS de la tenue d'une réunion de l'association de **Scarborough-Nord** en vue d'élire les membres de la direction de cette association et d'exercer les activités annuelles de l'association.*

**Droit de vote**

La date limite pour déterminer quels libéraux inscrits auront droit de vote à cette assemblée générale est le 22 juin 2017 à 23 h 59 heure locale\*.

Les personnes ayant le droit de voter lors de cette assemblée générale doivent fournir une preuve d'identité sur laquelle figure leur adresse.

**Pour vous présenter à un poste de dirigeant**

Les administrateurs et dirigeants du conseil de direction de l'ADC seront élus lors de cette assemblée générale. Si vous avez l'intention de présenter votre candidature, vous devez le signifier au directeur national de scrutin en remplissant le formulaire en ligne au plus tard le 15 juin 2017 à 23h59 :

[my.liberal.ca/associations-de-circonscription](http://my.liberal.ca/associations-de-circonscription).

Voici la liste des postes qui seront attribués lors de cette assemblée générale :

- Président
- Vice-Président
- Secrétaire
- Président de l'organisation
- Président des politiques
- Six (6) administrateurs

Pour voir cet avis en ligne, consultez la page [ontario.liberal.ca](http://ontario.liberal.ca)

**Êtes-vous prêt(e) à devenir donateur(trice) au Fonds de la Victoire?**

Oui, je veux me joindre aux milliers de donateurs(trices) mensuels(elles) qui appuient nos efforts dans ma circonscription et au niveau national. **Veillez m'inscrire à un programme de dons mensuels :**

**Fonds de la Victoire**

**5 \$** par mois à mon association de circonscription **et 5 \$** par mois au Parti libéral du Canada

**Fonds de la Victoire + Club Laurier**




**5 \$** par mois à mon association de circonscription **et 125 \$** par mois au Parti libéral du Canada

**Joignez-vous au Fonds de la victoire**

- 1) en ligne à [FondsdelaVictoire.ca](http://FondsdelaVictoire.ca)
- 2) par téléphone au 1.888.LIBERAL
- 3) par courrier
- 4) par télécopieur à 613.235.7208

**Options de paiement**

Ci-joint un spécimen de chèque personnel portant la mention **ANNULÉ**

**Veillez débitier ma carte de crédit**    Numéro de la carte de crédit : \_\_\_\_\_ Exp: \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

Je suis citoyen canadien ou résident permanent du Canada et fais ce don à même mes fonds personnels et non au moyen de fonds d'entreprise. Je certifie que ces fonds n'appartiennent et qu'aucune organisation ni aucun particulier ne me remboursera partiellement ou en totalité la somme payée.

Plafonds des contributions (2017) : seuls les citoyens(ne)s canadiens(ne)s ou résidents(ne)s permanents peuvent faire des contributions politiques dans chacune des catégories suivantes : 1) 1 550 \$ maximum à chaque parti politique enregistré de son choix au cours d'une année civile, 2) 1 550 \$ maximum réparti à l'ensemble des entités de chaque parti politique telles les associations de circonscriptions, les candidates à l'investiture et les campagnes des candidates au cours d'une année civile, 3) 1 550 \$ maximum par concours à l'investiture des candidates ou candidates durant une année civile.

1. Bienvenue du Siéger
2. Adoption de l'ordre du jour
3. L'adoption des notes de la réunion précédente
4. Présentation des rapports
5. L'élection des officiers et directeurs
6. Salutation du MP
7. Salutations du président nouvellement élu
8. Autres affaires
9. Ajournement



**Également en ligne!**

C'est plus rapide et plus facile en ligne!  
Faites un don à [fondsdela victoire.ca](http://fondsdela victoire.ca)

\* Pour une demande soumise par un formulaire en ligne via le site Web du Parti libéral. Les demandes présentées avec un formulaire papier sont considérées comme éligibles si la date d'envoi, telle que déterminée par le règlement 4 - Les libéraux inscrits, est égale ou antérieure à la date limite pour cette assemblée générale.